

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** ACARDUST

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** FR-2017-0080

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0013076-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

ACARDUST
ACARDUST 200
ACARDUST 400

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	Laboratoires Oméga Pharma France
	Adresse	20 rue André Gide BP80 92321 Chatillon cedex France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2017-0080	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0013076-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	27/12/2017	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	27/12/2027	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	AEROFARM
<b>Adresse du fabricant</b>	Faréva, Division Pharma 13322 Marseille cedex 16 France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	468 chemin du littoral 13322 Marseille cedex 16 France

<b>Nom du fabricant</b>	F.C.A. (Fabrication Chimique Ardéchoise)
<b>Adresse du fabricant</b>	Ile Feray 07300 Tournon-sur-Rhône France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Ile Feray 07300 Tournon-sur-Rhône France

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	59 - (1R)-trans-phénothrine
<b>Nom du fabricant</b>	Sumitomo Chemical (UK) Plc
<b>Adresse du fabricant</b>	Hyte house 200 Shepherds Bush Road Hammersmith W 7NL London Royaume-Uni
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Aza-sabishirotai Oaza-misawa Misawa 033-0022 Aomori Japon

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1R)-trans-phénothrine	3-phenoxybenzyl (1R,3R)-2,2-dimethyl-3-(2-methylprop-1-enyl)cyclopropanecarbox	Substance active	26046-85-5	247-431-2	0,37
Isododecane	isododecane		93685-81-5	297-629-8	59,58

### 2.2. Type de formulation

Aérosol (AE)
--------------

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence

#### Mention de danger

Aérosol inflammable.

Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforez, ni brûler, même après usage.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement .

NE PAS faire vomir.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans conformément à la réglementation

### 4. Utilisation(s) autorisée(s)

#### 4.1 Description de l'utilisation

##### Utilisation 1 - Pulvérisation directe

#### Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

#### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Intérieur

Surfaces poreuses (bois, tissus (jusqu'à 255 g/m<sup>2</sup>)) et surfaces non poreuses.

#### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Dermatophagoïdes pteronyssinus  
Nom commun: Acariens des poussières

	<p>Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)</p> <p>Nom scientifique: Dermatophagoïdes pteronyssinus  Nom commun: Acariens des poussières  Stade de développement: Nymphes Insectes</p> <p>Nom scientifique: Dermatophagoïdes pteronyssinus  Nom commun: Acariens des poussières  Stade de développement: Larves Insectes</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur  Surfaces poreuses (bois, tissus (jusqu'à 255 g/m<sup>2</sup>)) et surfaces non poreuses.</p>
<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Pulvérisation -  Pulvérisation directe sur les acariens.</p>
<b>Taux et fréquences d'application</b>	<p>12.5 g/m<sup>2</sup> - - -  12,5 g/m<sup>2</sup></p> <p>Le délai d'apparition de l'effet biocide est de quelques heures et une mortalité supérieure à 90 % peut être obtenue en 24 à 48 h en fonction du type de surface.</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	<p>Grand public (non professionnel)</p>
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>Bidon en aluminium revêtu d'un vernis époxy de 270 et 520 mL (contenant 200 et 400 mL de produit).</p>

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### **4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

#### **4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

## **5. Conditions générales d'utilisation**

### **5.1. Consignes d'utilisation**

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Respecter les doses d'emploi du produit.
- Traiter uniquement les surfaces infestées (traitement curatifs).
- Laisser agir 24 à 48 h en fonction du type de surface à traiter.
- Le produit n'a pas d'effet résiduel et donc aucune action préventive.
- L'efficacité du produit peut aussi être optimisée en maintenant les zones à traiter dans de bonnes conditions d'hygiène et si possible, lorsqu'il est utilisé en combinaison avec un traitement ovicide.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

### **5.2. Mesures de gestion des risques**

- Suivre des conditions strictes d'hygiène individuelle : ne pas manger, boire ni fumer pendant la manipulation du produit et se laver les mains après utilisation.
- Conserver hors de la portée des enfants.
- Sortir de la pièce pendant 1 heure après le traitement.
- Ne pas traiter les draps, couettes et oreillers.
- Ne pas utiliser la literie jusqu'à un séchage complet.
- Le produit doit être appliqué dans des zones non accessibles aux enfants.
- Ne pas appliquer sur des surfaces ou des textiles lavables.
- Ne pas appliquer sur des sols imperméables.
- Eviter tout contact direct et indirect avec l'alimentation.
- Durant l'application, protéger les surfaces adjacentes avec un film en plastique non lavable.
- Ne pas dépasser 4 applications par an.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche/ingestion : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique) dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 2 ans.
- Stocker à maximum 40° C.

## 6. Autres informations

- Il conviendra de fournir les résultats finaux de la stabilité long-terme à 2 ans dans un délai de 1 an.